

20 JUIN 2022

Programme réalisé par



Evaluation réalisée par

P. HUGONIN

S. SEGHIR

EVALUATION DU PROJET

AMELIORATION DES PRATIQUES D'HYGIENE, DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT ET A L'EAU POTABLE, PROTECTION DE LA RESSOURCE, DANS LES SECTIONS RURALES DE THOMONDE ET MAÏSSADE, DEPARTEMENT DU CENTRE HAITI



EverybodyNeedsWater

CHAQUE GOUTTE COMPTE



WATER, ENVIRONMENT & ENERGY
FOR THE FUTURE & THE RESILIENCE TO THE CLIMATE CHANGE

TABLE DES MATIERES

RESUME	3
SUMMARY	4
CONTEXTE GENERAL DU PROJET	6
<i>Contexte particulier du projet d'évaluation :</i>	7
<i>Zone d'intervention du programme</i>	7
<i>Parties prenantes du programme</i>	8
<i>Contexte géographique et politique haïtien particulier</i>	9
<i>Description des besoins</i>	9
<i>Données santé</i>	10
CONCEPTION DE L'EVALUATION	12
<i>Objectifs de l'évaluation</i>	12
<i>Objectif et Méthodologie générale de l'évaluation</i>	15
RESULTATS DE L'EVALUATION	20
1. <i>Matrice par critères</i>	20
2. <i>Critère d'impact EFFICIENCE :</i>	21
3. <i>Critère : COHERENCE & PERTINENCE DE L'ACTION</i>	24
4. <i>Critère : EFFICACITE</i>	27
5. <i>Critère : VIABILITE & DURABILITE</i>	31
DISCUSSION SUR LES RESULTATS ATTENDUS ET ATTEINTS.....	35
RECOMMANDATIONS	43
1. <i>Eau & assainissement</i>	43
2. <i>Bonne utilisation de l'eau et les pratiques d'hygiène</i>	44
3. <i>Autres recommandations (planification, actions, etc.)</i>	45
LIMITES DE L'EVALUATION.....	46
CONCLUSION	47
<i>Les souhaits des bénéficiaires</i>	48
ANNEXES.....	49
<i>Annexe 1. Nombre d'interviews réalisés</i>	50
<i>Annexe 2. Lieux visités planning de l'évaluation</i>	50
<i>Bibliographie :</i>	51

RESUME

L'évaluation a pour but d'apprécier le programme « Amélioration des pratiques d'Hygiène, de l'accès à l'Assainissement et à l'Eau potable, protection de la ressource, dans les sections rurales de Thomonde et Maïssade, département du centre Haïti.

L'évaluation s'inscrit au terme du financement durant trois années par l'Agence de l'Eau Seine Normandie de 2019 à 2022.

Cette évaluation comprend une mission terrain et une analyse des résultats et des stratégies mises en œuvre pendant les trois dernières années sur la base de revue documentaire fournie.

Les indicateurs du programme (population cible) pour différentes activités sont quasiment tous atteints. La mission terrain a permis de rencontrer les parties prenantes, les acteurs et une mesure qualitative des objectifs ciblées dans le programme.

En termes d'assainissement, le programme a permis d'accroître significativement le taux de couverture latrinale de 10 à 15 % suivant les communes à presque 90% en adoptant son approche communautaire ou privé en fonction des besoins de la population. Un captage d'eau pour chaque commune a permis un meilleur accès à l'EDCH. La mise en œuvre d'un captage est tributaire d'une politique latrinale efficace afin de limiter le risque sanitaire. Il est primordial de protéger les captages d'eau contre les pollutions au titre de santé publique. La sensibilisation à l'hygiène et aux bonnes pratiques est efficace avec une population sensibilisée à plus de 50%.

Globalement le projet répond aux critères de l'évaluation : cohérence, pertinence, hormis les critères de capitalisation (viabilité). Les équipes ont su s'adapter aux différents défis de terrain et politiques complexes, caractéristiques du contexte haïtien. La dalle bombée est une solution adaptée surtout pour les communes rurales et isolées, et elle offre une alternative pour les communes plus urbaines dans l'attente d'un réseau d'assainissement. Les populations sollicitent un soutien continu concernant l'entretien et le suivi, comme pour plus de formation ; les recommandations de l'évaluation vont dans ce sens.

SUMMARY

The aim of the evaluation is to assess the programme "Improvement of hygiene practices, access to sanitation and drinking water, protection of the resource, in the rural sections of Thomonde and Maïssade, central department of Haiti".

The evaluation is being made for the last three-year funding by the Seine Normandy Water Agency from 2019 to 2022.

This evaluation includes a site visit and an analysis of the results and strategies implemented over the last three years based on a literature review.

The programme objectives (target population) of the different activities are almost all met. The on-site mission allowed for meetings with stakeholders, actors and a qualitative measurement of the objectives.

In terms of sanitation, the programme has significantly increased the sanitation coverage rate from 10 to 15% depending on the commune to almost 90%. Several approaches were proposed (community or private) depending on the needs of the population.

A water catchment for each village has allowed better access to drinking water. Protection of the water catchment area is lacking despite the implementation of an effective lateral policy. Hygiene awareness and good practices are effective, with more than 50% of the population aware.

Overall, the project has fulfilled the evaluation criteria: coherence, relevance, with the exception of the capitalisation criterion (sustainability).

The teams were able to adapt to the various complex field and political issues in Haiti.

The concrete slab with a curved surface is an appropriate solution, especially for rural and isolated communes. It is an alternative to waiting for the sewage system for the urban population.

The populations are requesting continuous support for maintenance and monitoring, as well as more training. The recommendations after the evaluation complete the actions performed in the program to be improved.

Acronymes

ASEC	:	Assemblée de la Section Communale
CAEPA	:	Comités d'Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement
CASEC	:	Conseil d'Administration de la Section Communale
CPE	:	Comité Point d'Eau
DINEPA	:	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EDCH	:	Eau destinée à la consommation humaine
EPA	:	Eau Potable et Assainissement
HAE	:	Hygiène, Assainissement, Eau potable
EMMUS	:	Enquête sur la Mortalité, Morbidité et Utilisation de Services
HTG	:	Gourde haïtienne, monnaie nationale
OREPA	:	Office Régional Eau Potable et Assainissement
PHAST	:	Participatory Hygiene And Sanitation Transformation : méthode participative pour identifier les problèmes sanitaires et définir les axes d'amélioration.
TEPAC	:	Technicien Eau Potable Assainissement de la Commune

CONTEXTE GENERAL DU PROJET

En 2022, la vulnérabilité de la population haïtienne s'est encore aggravée. Leur pouvoir d'achat s'est extrêmement réduit, après plusieurs évènements importants : la pandémie de la COVID-19, le passage de la tempête tropicale Laura (23/08/2020) et l'actualité socio-politique. Cette période a aussi été émaillée par de nombreux actes de violence et d'insécurité qui se sont amplifiés au cours du second semestre 2021.

Ce contexte fragilisé par les tensions politico-sociales des deux années précédentes a contribué à dégrader davantage la situation économique du pays et à réduire la capacité des ménages à couvrir leurs besoins et à accéder aux services essentiels.

Le développement économique et social d'Haïti continue d'être entravé par l'instabilité politique, l'augmentation de la violence ce qui augmente la vulnérabilité des populations. Haïti reste le pays le plus pauvre de la région Amérique latine et Caraïbes et parmi les pays les plus pauvres du monde. En 2020, Haïti avait un PIB par habitant de 2 925 USD, le plus bas de la région Amérique Latine et Caraïbes et moins d'un cinquième de la moyenne des pays de la région qui est de 15092 USD. Selon l'indice de développement humain de l'ONU, Haïti est classé 170 sur 189 pays en 2020. L'inventaire national des infrastructures d'eau potable réalisé en 2017 montre qu'il existe des disparités importantes. Par exemple, l'accès à l'eau dans la Grande-Anse se situe autour de 28% alors qu'il est autour de 52% dans les départements du Sud et Centre. Dans l'Artibonite les taux d'accès varient entre 7% et 74%, et dans la Grande Anse entre 0% et 55%

En conséquence, on estime que plus de 4,4 millions d'Haïtiens sont en insécurité alimentaire et parmi eux, 3,5 millions souffrent de vulnérabilités multidimensionnelles. Les femmes, les filles et les garçons, les personnes handicapées, celles en situation de déplacement et les habitants des communes enclavées restent toujours les plus touchés.

Contexte particulier du projet d'évaluation :

L'évaluation a été réalisée en Haïti, au département du Centre, sur plusieurs communes de Maïssade : sections de Narang et Savane Grande Commune de Thomonde, ainsi que sur les sections : sections de Bay Tourrib et Cabral Commune de Boucan Carré : section de Desbaves, comme aux alentours de la ville de Hinche.

Zone d'intervention du programme

Ces zones montagneuses et pré-montagneuses particulièrement isolées et démunies de quatre sections communales (Baille Tourrible, Cabral-Des Bayes, Narang, Savane Grande) sont réparties en deux zones d'intervention : Thomonde (communes de Thomonde et

Boucan Carré) et Maïssade (cf. carte page suivante). Situées dans la Chaîne des Montagnes noires, les zones ciblées comptent une population estimée à 33 000 habitants (soit environ 4 200 familles à Maïssade et 2 800 familles à Thomonde. Ces zones rurales reçoivent très peu d'aide de l'État, cette situation est exacerbée par cet isolement, accentué par une forte densité de population (entre 150 et 180 hab./km²), la plupart des besoins essentiels ne sont pas assurés. La population vit principalement du travail de la terre (maïs, sorgho, haricots) et complète ses revenus avec la production de charbon de bois et/ou le petit commerce, cependant cette précarité est encore accentuée par la dégradation des sols limite fortement la production agricole, et le changement climatique devra encore augmenter la pression sur les récoltes, par conséquent sur les populations. Il faut relever aussi le fort taux d'émigration d'haïtiens de diaspora, principalement en République Dominicaine, mais aussi aux US.

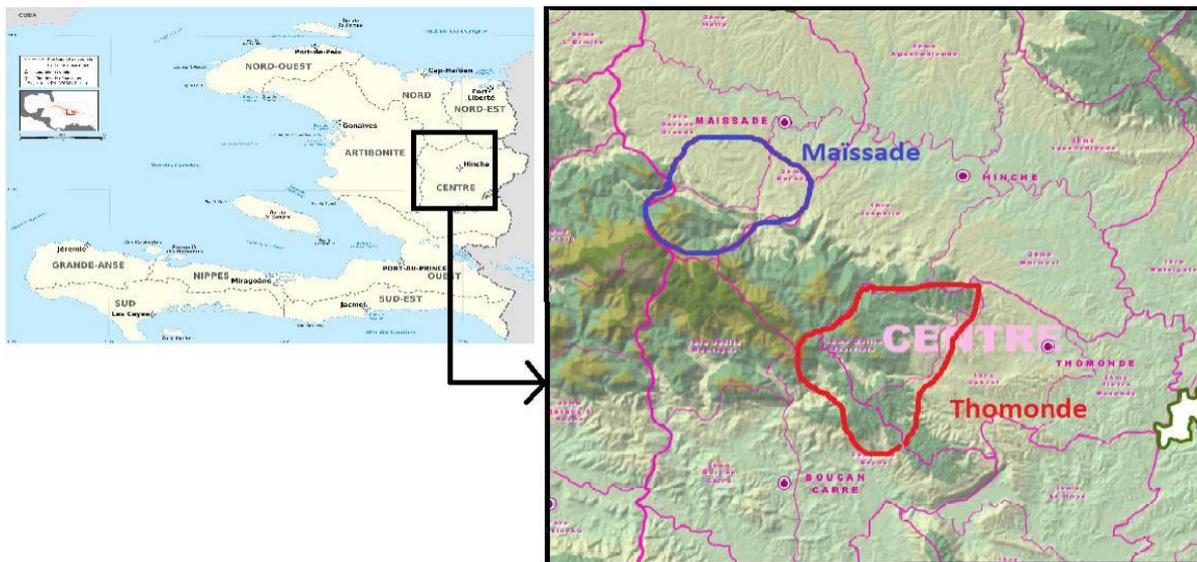


Figure 1: zone ciblée par le programme HAE- centre Haïti

Parties prenantes du programme

- Les **176 communautés rurales** des zones ciblées ayant formulé une demande d'appui auprès d'Inter Aide : chaque communauté développera une collaboration particulière avec Inter Aide en fonction de sa situation en matière d'assainissement, des ressources en eau et de sa capacité à se mobiliser collectivement.
- Les **Asec** et **Casec**, représentants élus des Conseils d'administration et des Assemblées des Sections Communales. Ils sont l'échelon le plus décentralisé des représentants de l'Etat à l'échelle locale.
- Les comités d'usagers organisés en **CPE** (Comités Point d'Eau) ou **CAEPA** (Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement) chargés de la gestion et de l'entretien des systèmes gravitaires : ce sont des membres des communautés qui se sont mobilisés jusqu'à réaliser des travaux de captage de source.
- L'Office Régional d'Eau Potable d'Assainissement (**OREPA**) du Centre, structure déconcentrée de la DINEPA, dont les bureaux sont à Hinche, capitale du département.

- Les Techniciens Eau Potable et Assainissement de la Commune (TEPAC. Nous tenterons particulièrement de solliciter tout au long du projet pour favoriser leur lien avec les communautés les plus isolées.

Contexte géographique et politique haïtien particulier

Le contexte haïtien n'est pas toujours très facile à maîtriser. Certains villages (ou lieu-dit) chevauchent plusieurs communes politiques, par exemple Ballandry, est à cheval sur 3 sections administratives Thomonde, Boucan Carré et Sabané Cabra.

Toutes les actions relatives à l'hygiène et à l'assainissement dépendent de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Les Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA) – structures décentralisées de la DINEPA – doivent agir comme maîtres d'ouvrage de tous les systèmes d'eau potable et d'assainissement jusqu'à ce que des structures de coordination communales ou intercommunales soient en mesure de le faire. La gestion et l'entretien des systèmes ruraux (et péri-urbains) doivent être assurés par les Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (CAEPA) et des Comités Point d'Eau (CPE) – élus par les usagers du réseau – et/ou par des opérateurs privés sous la supervision de l'OREPA concerné. Un accord cadre, **renouvelé en 2021**, régit la collaboration entre Inter Aide et la DINEPA.

Description des besoins

Une enquête de population a été menée auprès des familles de **Maïssade en 2018**. Seulement **14,5 % des foyers disposaient de latrines**. 21 localités avaient une couverture en latrines inférieure à 10%. Concernant l'accès à l'eau potable, **seulement 9% utilisaient un point d'eau protégé** (captage de source), et 7% des foyers utilisaient une méthode de traitement de l'eau à domicile.

Sur la zone de **Thomonde**, après quatre ans d'intervention, la situation fin 2018 montre une **dynamique d'amélioration à consolider**. **Le taux de latrines installées atteint désormais 77%** (12% avant intervention d'Inter Aide) de la population, avec un taux d'utilisation de 94%. Depuis le début du projet, 1 952 familles ont participé à un cycle complet de formation, soit 70% de la population. Plus de 90% des familles qui ont été suivies à domicile savent répondre aux questions sur les pratiques d'hygiène, en particulier les moments clefs du lavage de mains.

Données santé

En Haïti, **les maladies diarrhéiques représentent l'une des deux premières causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans**. Lors de la sixième Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI) menée par l'IHE¹ en 2016 sur l'ensemble des départements du pays, le taux de prévalence de la diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête variait de 14 à 25% chez les enfants de cette tranche d'âge (avec 22,5% dans le département du Centre, soit le taux le plus élevé). Les niveaux de prévalence enregistrés lors des différentes enquêtes menées par Inter Aide dans les zones ciblées par l'action sont du même ordre.

Pour réduire la prévalence de la diarrhée, les familles vulnérables de ces zones rurales isolées doivent avoir accès à une eau de qualité et connaître les comportements qui peuvent améliorer durablement leur situation sanitaire (lavage régulier des mains avec du savon ou

des cendres, utilisation des latrines, chloration de l'eau...). **Or, les taux de couverture en aménagements hydrauliques et sanitaires sont encore très faibles dans les zones ciblées.**

La majeure partie de la population des zones concernées est demandeuse d'appui pour améliorer sa situation. Plusieurs phases de concertation préalable au sein des communautés permettent aussi d'ajuster l'appui apporté à travers des micro-projets qui demandent une forte participation communautaire. La pertinence des actions proposées est donc vérifiée et adaptée en fonction de la motivation des familles, ce qui augmente les chances d'appropriation des résultats et donc leur durabilité ex-post.

CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

Objectifs de l'évaluation

L'objectif global du projet est de « contribuer à l'Objectif de Développement Durable^{°6} » (ODD 6) c'est-à-dire « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Dans le contexte cité précédemment, les **objectifs spécifiques du projet** sont de

- Améliorer durablement l'accès à l'eau potable, l'assainissement et les pratiques d'hygiène dans les sections rurales de Thomonde et de Maïssade, et
- Faciliter l'émergence d'un marché privé de l'assainissement dans le département du Centre.

Le programme est limité à une échelle locale et les améliorations recherchées en termes d'assainissement et d'accès à l'eau potable sont conçues au niveau de chaque communauté. Ce programme s'est déroulé sur plusieurs sections géographiques couvrant Thomonde, Hinche et Maïssade (environs), s'adaptant aux différents changements politiques et aux us des usagers.

Le tableau récapitule le nombre de bénéficiaires ciblés :

Commune	Nombre de bénéficiaires				
	Eau	Assainissement		Mesures sociales	
	Point d'eau	Familial	Scolaire	Familial	Scolaire
Thomonde	300	230	100	5 000	100
Maïssade	600	1 250	750	15 000	750
Total des deux communes	900	1 480	850	20 000	850

Spécifiquement, le programme a pour but d'améliorer durablement les pratiques d'hygiène, l'accès à l'assainissement et à l'eau potable avec des objectifs cibles :

Les résultats attendus sur les trois années du projet sont :

RESULTAT 1. Les familles sont sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène sont améliorées.

- 850 familles formées (soit environ 20 000 personnes sensibilisées)
- 850 élèves de primaire sensibilisés en milieu scolaire
- 75% de familles formées ayant les connaissances sur les comportements ciblés de lavage de mains, etc.

RÉSULTAT 2. L'accès à l'assainissement et à l'eau potable est durablement amélioré dans les localités ciblées.

- 1 480 latrines familiales construites pour 7400 utilisateurs
- 7 latrines scolaires construites pour environ 850 élèves
- 6 points d'eau aménagés pour 900 usagers
- 32 sources étudiées

RÉSULTAT 3. Les acteurs locaux sont activement impliqués dans la gestion et l'entretien des aménagements.

- 14 artisans maçons formés pour réaliser des dalles de latrines (dont 4 pour l'aménagement de sources)

- 7 (CPE) comités d'usagers formés et/ou suivis (dont 16 nouveaux)
- 8 comités de parents et 40 enseignants formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aptes à retransmettre les connaissances acquises auprès des élèves
- 19 agents d'entretien formés à l'entretien et à la maintenance préventive des ouvrages hydrauliques
- 3 TEPAC impliqués dans la mise en œuvre du projet

RESULTAT 4. Les techniques de sensibilisation et de construction de latrines sont diffusées dans le département du Centre et facilitent l'émergence d'un marché privé de l'assainissement.

- 52 localités touchées par des activités d'information sur les solutions techniques en assainissement
- 50 maçons formés comme autoentrepreneurs sur l'offre de services en assainissement rural
- 12 documents de capitalisation partagés avec la DINEPA

La méthodologie développée depuis 2009 et employée pour la mise en œuvre du programme est adaptée au contexte rural haïtien. Le programme a adapté sa méthodologie à la suite des changements de politique de la loi, concernant l'arrêt du financement des latrines et aux demandes des populations (2014).

L'appui comporte trois étapes progressives, conditionnées par le degré de mobilisation des familles :

- Les familles sont invitées à participer à des ateliers de sensibilisation,
- Les familles s'impliquent dans les actions à mener, et
- La phase d'aménagement et de mise en œuvre.

Objectif et Méthodologie générale de l'évaluation

Au terme du financement accordé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), Inter Aide doit réaliser une évaluation des résultats et des stratégies mises en œuvre pendant les trois années du programme.

METHODOLOGIE D'EVALUATION

L'évaluation externe du projet « Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable, protection de la ressource, dans les sections rurales de Thomonde et Maïssade » intervient après trois années de financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les objectifs de l'évaluation externe seront de mesurer

- Le **degré d'atteinte des objectifs fixés** par le projet et
- La **qualité des résultats atteints grâce à la stratégie d'intervention** mise en œuvre.

L'évaluation externe se fera à l'aide **des critères suivants** : efficacité, viabilité (reproductibilité), efficience, cohérence et pertinence. (Voir annexe : méthodologie et des **questions évaluatives** (QE) citées dans le document Tdr-eval-HAE-2022 III.3.

Afin de répondre à l'évaluation, les consultantes établissent une stratégie avec une analyse transversale ainsi qu'une méthodologie participative utilisée auprès des différentes parties prenantes concernées.

Il s'agit, par exemple, d'enquêter auprès des porteurs de projet, des bénéficiaires directs et institutions de régulation sectorielle, des partenaires de mise en œuvre, des autorités locales, des acteurs locaux ou des agents primaires de changement.

Les données collectées sont complétées par celles issues de sources secondaires. L'ensemble des documents sera mis à disposition et si nécessaire demandé en complément par les consultantes.

L'évaluation se déroulera en 4 phases successives :

- Phase préparatoire
- Phases d'enquête, de terrain
- Phase analytique et rédaction
- Phase de restitution

Phase préparatoire de l'évaluation

a. Bibliographie et compilation des différents documents :

Une base documentaire fournie par Inter Aide est mise à disposition de notre équipe, plus la littérature nécessaire à l'établissement afin de préparer la phase d'enquêtes et de terrain.

Les critères seront retenus à différents niveaux : individuel, institutionnel ou gouvernemental, communautaire et sectoriel.

b. Création de la matrice selon les critères retenus

Selon l'évaluation, 6 critères de référence pour un cadre d'analyse global et/ou un questionnaire type peut être pris en compte :

1. Pertinence
2. Cohérence
3. Efficacité
4. Efficience
5. Impact
6. Viabilité

Le choix et leurs analyses des projets porteront selon les critères suivants d'après les QE du Tdr-eval-HAE-2022 III.3: EFFICACTITE, VIABILITE, COHERENCE et PERTINENCE, EFFICIENCE la référence suivante : <https://www.eval.fr/formulation-des-questions-evaluatives/>

Phase d'enquête de terrain : entretiens avec divers intervenants (liste annexe) et phase analytique de la mission terrain

La collecte de données primaires se fera au niveau de porteurs de projets, acteurs, actrices, etc. avec des données spécifiques :

- Lors d'entretiens individuels ou collectifs, les porteurs de projets, les personnes compétentes
- Lors d'entretiens semi-structurés individuels avec le personnel, des bénéficiaires, des autorités locales et certaines parties prenantes, de groupes thématiques (focus groups) et des bénéficiaires
- Lors de discussions de groupe avec les membres de la communauté bénéficiaire (Hommes, Femmes, filles, garçons) et une approche appropriée pour les enfants.
- Les entretiens d'informateurs clés, membres de la communauté et des acteurs locaux

Les visites terrain doivent permettre à l'évaluatrice d'interroger les bénéficiaires afin d'apprécier les contraintes propres au contexte de l'intervention. L'évaluation se fera par des visites domiciliaires, par exemple des latrines co-réalisées avec les familles, etc. des rencontres des familles des localités ciblées, avec des animateurs et avec les partenaires. Les visites permettront de rencontrer des leaders religieux et communautaires (CASEC, notables). Certaines questions évaluatives pourront être abordées différemment selon la zone visitée : à Thomonde, où l'intervention est finalisée, les questions concernant l'appropriation seront

plus intéressantes qu'à Maïssade. Aussi, la démarche privée de Hinche et la démarche communautaire de Maïssade peuvent aussi susciter des comparaisons. Des entretiens qualitatifs avec des membres de groupes et organisations relais seront indispensables, notamment avec des leaders ayant une vision d'ensemble sur la durée de l'intervention d'inter Aide.

Les entretiens peuvent être complétés par une analyse des :

- Objectifs fixés et prévisions de départ / atteints
- Résultats attendus / obtenus
- Activités prévues /réalisées,
- Indicateurs objectivement vérifiables.

Les tâches du consultant sont de vérifier l'exactitude des données et leur cohérence. La collecte des informations est réalisée selon les techniques utilisées dans le champ des sciences administratives, politiques et sociales.

Phase analytique et rédaction

Les consultantes analysent et traitent les résultats pour ensuite les interpréter. Les analyses et les recommandations sont réalisées dans un cadre d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité.

Une fois la matrice créée, le critère sera évalué selon l'échelle susmentionnée. Il est possible aussi de mettre des poids plus fort à certains indicateurs, comme pour les questions du genre. (Nombre de femmes ayant participé à un atelier par exemple).

Les résultats sont communiqués après traitement suivant les données déjà fournies par le maître d'ouvrage, elles seront complétées par

1. Les questionnaires et/ou enquêtes sur le terrain sur un échantillonnage représentatif
2. Les entretiens : les acteurs, les actrices, les porteurs de projets seront entretenus sur le terrain (population et intervenants actifs) ou à distance selon les prescriptions techniques de l'offre de service accepté
3. Les observations sur le terrain, des mesures directes seront effectuées et transmises
Les déclarations : les autres intéressés (comme chef – de projet ou responsable) pourront rendre compte de leurs activités et des impacts du projet.

Phase de restitution : Rédaction de l'évaluation, conclusion et recommandations

Le rapport final de l'évaluation présentera

- Une analyse du degré d'atteinte des objectifs fixés par le projet et la **qualité des résultats atteints**,
- Des perspectives et recommandations.

RESULTATS DE L'EVALUATION

1. Matrice par critères

5 critères ont été retenus : Efficience, Pertinence, Cohérence, Efficacité, Impact

Un premier constat positif concerne le programme qui évolue en fonction de la zone cible. Il sera important d'inclure ce biais, qui engendre un questionnement lors des interviews. Les questions portent sur un large éventail. En effet, l'évaluation s'inscrivait sur les questions WASH, mais nous avons élargi le spectre de l'évaluation afin de proposer des recommandations plus systémiques.

Le programme s'est pleinement adapté aux différentes contraintes institutionnelles et géographiques, tant qu'aux besoins des populations. Cependant les méthodes n'étant pas formalisées, il est difficile de s'appropriier le projet pour un tiers. Les équipes sur place doivent améliorer le rendu, pour mieux mettre en valeur le travail effectué. De fait, il aurait fallu en théorie séparé les 3 analyses pour avoir être plus précis.

Les points principaux à évaluer retenus sont les suivants :

Zone d'intervention, Bonnes pratiques, Genre, Wash, Protection, Stratégie, Population

TABLEAU DES POINTS D'EVALUATIONS :

Afin de faire ressortir les points positifs ainsi que les points à améliorer, une échelle d'évaluation est retenue :

Point vert	Positifs	
Point jaune	Globalement positif, mais devant être amélioré	
Point orange	A améliorer, avec qq points positifs	
Point rouge	A améliorer en priorité	

2. Critère d'impact EFFICIENCE :

Définition : l'efficacité mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. L'efficacité concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel) (source <http://www.eval.fr/Pages/critere.aspx>)

Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer :

Questions évaluatives – EFFICIENCE	Source de vérification	Évaluation
1. Les moyens mis en œuvre ont-ils été adaptés pour une mise en œuvre correcte du programme ?	Revue documentaire Entretiens avec les acteurs, la population Visites techniques sur le terrain	
2. Quelle comparaison peut être faite entre les approches « assainissement communautaire » et l'approche « appui au secteur privé » ?	Revue documentaire Entretiens avec les acteurs, la population Visites techniques sur le terrain	

DISCUSSION

1/ IA a su adapter la mise en œuvre et sa stratégie pour mettre en place le programme. Ils se sont adaptés aux populations, comme aux exigences légales (politique), ou géographiques. Les stratégies et leurs résultats doivent être capitalisés pour être mise en valeur et pouvoir être utilisée dans d'autres communes. L'équipe d'Inter Aide est composée d'un chef secteur pour les programmes HAE, d'un responsable programme, d'un coordinateur et d'une équipe d'animateur pour chacune des zones d'intervention.

L'évolution des équipes et leur remaniement ont été réalisés en fonction des besoins, des zones d'intervention et des stratégies.

Chaque responsable de terrain doit capitaliser ses méthodes et ainsi pouvoir les transmettre à tout tiers afin de limiter l'impact du turn over sur l'efficacité du programme. Il est important de faciliter un transfert des acquis et des différentes procédures en les formalisant. Ceci permettra une continuité de service auprès des différents acteurs d'IA, des populations et des gouvernances en place (OREPA, TEPAC, etc.)

2/ Dans ce programme deux approches assainissement « communautaire » et « privé » ont été proposées.

L'approche privée dites « ASPAR » propose une stratégie de latrines à prix coutant et un accompagnement pour la mise en œuvre. Ce concept est adapté, aux populations ayant une volonté et les ressources financières. Dans cette zone, les équipes aussi sont frustrées de ne pouvoir aider des personnes plus vulnérables : comme les femmes seules – avec ou sans enfants, les personnes âgées qui ont la velléité d'acquérir un assainissement non collectif. Pour cette approche, il est important d'établir en concertation avec les partenaires concernés une politique sociale (ce sont des politiques qui sont nécessaires et qui existent dans les pays dit « non émergents » pour accompagner les personnes considérées en situation précaire). Le programme ASPAR n'est pas lucratif mais il sort des « sentiers battus » habituels avec le démarchage commercial, etc.

L'approche communautaire a été développée pour répondre à la politique de la DINEPA de puis 2014 « 0 subvention afin de soutenir les populations et d'atteindre des objectifs de couverture latrinale efficace.

De manière générale, la dalle bombée est un excellent système et elle est acceptée par la population. Pour les populations urbaines (périphériques) qui n'ont pas « encore » accès à un réseau d'assainissement collectif, ce système ne peut être que provisoire, vu les surfaces limitées. Par exemple sur un terrain de moins de 80 m² et une maison de 30 m², il reste peu de place pour une dalle bombée – et moins pour la déplacer. L'ONG, est une association à but non lucratif, elle ne peut pas à la fois proposer une prestation « privée » tout en restant « non lucratif », c'est un jonglage, qui démontre ses limites sur le terrain car il exclut de fait les familles ne pouvant payer à prix coutant la latrine. Une stratégie plus approfondie devrait être discutée avec la DINEPA et les acteurs haïtiens de l'eau afin d'inclure toutes les catégories sociales de la population.

L'approche privé est limitée par la surface des terrains et la velléité de déplacer la dalle bombée sur le long terme. Une réflexion doit être initiée avec les équipes d'IA et la gouvernance afin de développer les sujets convexes autour de l'assainissement collectif ou/et l'amélioration de l'assainissement non collectif en parallèle du programme initié.

TABLEAU RECAPITULATIFS DES POINTS FORTS ET FAIBLES

EFFICIENCE			
Points positifs			
Dalle bombée			Tableaux Excell
Adaptation aux contexte			Approche du genre
	ASPAR	Privé/ONG	
Prix des dalles			Personnes très vulnérables

DISCUSSION

Le fait que les résultats du projet ont été atteints à un coût raisonnable, tels que les intrants/moyens ont été convertis en activités, en termes de qualité, de quantité et de temps des résultats obtenus, confère une bonne efficacité au projet. La comparaison des deux approches alternatives (privé et communautaire) permet d'obtenir des résultats comparables et efficaces. (<https://www.pimido.com/sciences-humaines-et-sociales/sociologie/dissertation/criteres-evaluation-coherence-efficacite-efficience-impact-pertinence-80886.html>).

Dalle bombée

Un des points forts de la dalle est son prix qui lui confère un attrait particulier en complémentarité de son efficacité et son usage facile : entretien facile, durabilité, etc.

Capitalisation des stratégies

Il conviendrait de capitaliser les différentes approches pour gagner en efficacité et en clarté.

3. Critère : COHERENCE & PERTINENCE DE L'ACTION

COHERENCE Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Remarque : Le critère cherche à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement. Sont englobés la cohérence interne et la cohérence externe : la cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère. La cohérence externe concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités

PERTINENCE Mesure selon laquelle les objectifs de l'action correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Elle concerne la valeur ajoutée du projet. Sa mise en œuvre est-elle motivée ? L'évaluation de la pertinence d'un projet inclut une mesure de la qualité de la préparation et de la conception du projet, l'exhaustivité du processus de planification du projet, ainsi que la logique interne et la cohérence de la conception du projet. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels incluant l'environnement physique et politique. La pertinence doit être évaluée tout au long du cycle du projet. (<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Evenements/6d3349d5-5d92-43ec-a2eb-ef7cb33d053d/files/16cd3382-6386-4d37-ae07-5a322c60f5a4>)

Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer :

Questions évaluatives	Sources de vérification s	Évaluation
1. Est-ce que les zones ciblées par le projet sont pertinentes ?	Carte, visite de terrain, Entretiens avec les populations et les acteurs	
2. La stratégie actuelle pour faire émerger un marché privé de l'assainissement est-elle pertinente ? Quelle appréciation peut être faite sur l'approche communautaire de « travail contre latrines	Discussion avec différents acteurs, rendu avec la DINEPA ; ORPA, visites de terrains	
3. Comment mieux articuler une logique privée et une logique communautaire ?	Discussion avec DINEPA, CASEC, animateurs	
4. Le volet sur l'hygiène scolaire est-il cohérent avec le reste de l'action ?	Discussion, visite de terrain	

DISCUSSION

1 / Les zones ciblées par le projet sont des zones particulièrement isolées et difficiles d'accès. Ces villages ne sont desservis par aucune route et souvent il faut plusieurs heures de marches pour les atteindre. Certains villages ne bénéficient d'aucun service essentiel : accès à l'eau (l'accès à l'eau est à en moyenne à 30 minutes de marche) et l'assainissement, gestion des déchets et l'électricité (hormis quelques exceptions comme de rares panneaux solaires). Un centre de santé existe et il est ouvert quelques jours par semaine, l'hôpital se trouvant à plusieurs heures de marche. Les femmes ayant un accouchement difficile doivent descendre à dos de mulet ou à bras d'homme par exemple, De ce fait, Le choix des zones est pertinent.

2/ De nouveau, une stratégie plus formelle devrait être adaptée après des discussions avec les différents acteurs : DINEPA, leaders communautaires, etc.

Les acteurs devraient pouvoir parler de leurs besoins et/ou nécessités et l'ONG devrait jouer un rôle de médiateur entre les parties.

Le travail contre latrine est une bonne stratégie, simplement elle manque encore de capitalisation. De fait, il faudrait mettre en place une stratégie globale qui intègre les notions de maintenance et d'entretien des latrines, et la mise en œuvre des abris. Cette stratégie doit inclure les parties prenantes : DINEPA, OREPA, etc.

3/ L'ONG ne devrait pas accompagner la stratégie « privée » en accompagnant le démarchage commercial pour des latrines à prix coûtants. On peut parler « d'accompagnement à la mise en œuvre ». Elle doit s'adapter aux différentes règles imposées sans pour autant perdre de son essence.

4/ Le volet « hygiène scolaire » est cohérent avec le reste de l'action. Les enfants sont vecteurs de transmission et communication auprès des familles. D'ailleurs l'évaluation réussite des écoliers après la formation montre le vif intérêt du jeune public. Ce programme devrait se poursuivre avec un suivi (hygiène des enfants, entretien de la latrine scolaire, etc.) après la formation dispensée et la réalisation de la latrine scolaire.

La méthode PHAST (Sawyer, Simpson-Hébert, et Wood 1998) utilisé par Inter Aide convient aux populations et aux écoliers.

TABLEAU RECAPITULATIFS DES POINTS FORTS ET FAIBLES

COHERENCE			
Points positifs			
Dalle bombée	Plaidoyer avec les autorités		Tableaux Excell
Zone géographique			Approche du genre
Écoles		Privé/ONG	
Prix des dalles			Capitalisation

Zone géographique

Le point fort du programme est le ciblage des zones réalisées en amont du lancement du programme avec une étude avant-projet.

Approche du genre

L'approche du genre est trop négligée dans la mise en place du programme dans l'effectif des animateurs, maçons, formateurs.

4. Critère : EFFICACITE

Définition : Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative. Dans quelle mesure les effets obtenus sont-ils conformes aux objectifs retenus et aux effets attendus ? Comment aurait-on pu optimiser les effets observés ? Degré selon lequel une activité a atteint son objectif ou doit le faire en se basant sur les produits existants.

Trois points clés pour ce critère sont :

- Analyse du progrès contre les résultats et objectifs des interventions

Amélioration des pratiques d'Hygiène, de l'accès à l'Assainissement et à l'Eau potable, protection de la ressource, dans les sections rurales de Thomonde et Maïssade, Département du centre Haïti

- Identifier les changements prévus et non prévus ainsi que les conséquences négatives si elles peuvent exister.
- Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations. Remarque : l'analyse de l'efficacité suppose de prendre en compte l'importance relative des objectifs ou des résultats.

Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer :

Questions évaluatives	Sources de vérification	Évaluation
1. Les résultats en termes de nombre de familles touchées par les formations, les projets d'assainissement	Revue documentaire, Tableaux Excell, visite de terrain	
2. Les résultats en termes d'amélioration de l'accès à l'eau potable sont-ils atteints ?	Revue documentaire, Tableaux Excell, visite de terrain	
3. Quels ont été les obstacles qui ont pu ralentir les activités ?	Journaux, discussion avec les acteurs	
4. Quelle appréciation peut être portée sur les adaptations et les progrès réalisés ?		
5. L'instabilité politique, sociale et économique peuvent-elles remettre en question le nombre de résultats atteints ?	Articles, TV, discussion avec les différents acteurs du projet, visite de terrain, interview avec les populations	

DISCUSSION

1 / Les objectifs ciblés dans le programme sont atteints à plus de 50% : 90% pour la formation des enseignants, 70% pour les écoliers, 93% du résultat cible pour le nombre de latrines, etc.). Le programme est efficace. D'un point de vue opérationnel, le programme est « trop » concentré sur la mise en œuvre des latrines aux dépens d'autres objectifs à atteindre tel que la formation autour de l'entretien des latrines, la protection de la zone de captage, la maintenance des ouvrages hydrauliques, etc.

2/ Les captages d'eau doivent être protégés avec un zonage de protection défini, en complément d'un suivi de la source d'eau afin de respecter les exigences sanitaires sur la qualité de l'eau.

Il serait pertinent de proposer au comité d'eau des formations autour de la gestion de la source en eau : entretien, suivi & maintenance préventive.

Dans le programme, la couverture latrinale conditionne l'accès à l'eau qui doit être considérée comme un droit à l'eau. L'accès à l'eau ne doit pas être dépendant d'une couverture latrinale, même si cette condition est liée à une meilleure qualité de l'eau. Cette politique n'a pas lieu d'être : le droit à l'eau n'est pas conditionnel.

Le droit des individus à l'eau potable et à l'assainissement est reconnu au plan international comme un droit fondamental de l'homme. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution, en juillet 2000, par laquelle ce droit est reconnu comme un droit fondamental, « essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ». Une résolution du Conseil des droits de l'homme a d'ailleurs affirmé que « le droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement découle du droit à un niveau de vie suffisant » - tel qu'il est notamment défini dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels - « et est indissociable du droit au meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, ainsi que du droit à la vie et à la dignité ». <https://www.cncdh.fr/fr/dossiers-thematiques/droit-leau>

3/ Les questions 3 et 5 semblent liées. Les catastrophes à répétition et la faiblesse de l'État sont des éléments qui motivent la présence de l'ONG dans ce pays. Dans la zone ciblée par IA pour le programme, l'instabilité ne semble pas affecter directement l'efficacité du programme.

Indirectement, la population est affaiblie au niveau économique ce qui peut mener à une réflexion autour de la contribution familiale pour la suite du programme.

4/ La stratégie a su s'adapter à la typologie de population (rurale, périurbaine, etc.) et à la politique de gouvernance de concert avec la DINEPA.

Un manque de capitalisation est à souligner. On peut discuter du fait que le bureau central est à PoP et que IA n'a pas de bureau régional. Cela semble une option à développer car il permettrait une meilleure planification et coordination et un meilleur encadrement et capitalisation des activités.

5/ La question récurrente de l'instabilité politique haïtienne est continuellement complexe. Par conséquent, la situation d'Haïti et celle des populations se sont dégradées depuis plusieurs années en plus de diverses catastrophes naturelles (tremblement de terre, cyclone, etc.). Les populations déjà paupérisées ont continuées de s'affaiblir. L'État, déjà très faible, a de la peine à se rétablir. La résilience de la population reste assez forte mais elle pourrait s'émousser rapidement face à de nouveaux défis. Si le département du Centre, est pour l'instant assez peu touché, ou indirectement par cette instabilité politique et sécuritaire, cette situation risque de ne pas perdurer.

TABLEAU RECAPITULATIF DES POINTS FORTS ET FAIBLES

EFFICACITE			
Points positifs			
Adaptation aux différents défis		Capitalisation	Genre
Objectifs des taux latrines atteints	Plaidoyer auprès des autorités	Objectifs captage d'eau	
Objectifs formations des enseignants et des écoliers			Gestion des plaintes
Formation des maçons (AEP, ANC)			

Dalle bombée &

Formation des enseignants – écoliers aux bonnes pratiques d'hygiène

Le point fort en assainissement est la « dalle bombée » en termes de coût, praticité (déplacement), mise en œuvre, durabilité, entretien.

La formation en unité scolaire des pratiques d'hygiène est un point fort. La formation du corps enseignant qui diffuse les informations aux écoliers est efficace.

Capitalisation des stratégies

Sur chaque site une stratégie a été adaptée, il conviendrait de la capitaliser pour plus de clarté et de transférabilité.

Manque de coordination

Les différents programmes n'ont pas de mise au point commune, une coordination doit être mise en place, pour mise en relation des compétences.

5. Critère : VIABILITE & DURABILITE

Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer. Remarque : Sont englobés l'examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la continuité des bénéfices nets dans le temps. Cela comprend les analyses de la résilience, des risques et des arbitrages potentiels entre priorités. Selon le moment où l'évaluation est effectuée, ce processus permettrait d'analyser le flux réel de bénéfices nets ou à estimer la probabilité que les bénéfices nets perdurent à moyen et long terme. Pour notre évaluation : Questions relatives à la reproductibilité de l'action par les différentes parties prenantes.

Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer :

Questions évaluatives	Source de documentaire	Évaluation
1. Quel est le niveau d'appropriation au niveau des familles qui ont construit leur latrine avec l'appui du projet ?	Visite de terrain, Interview des populations locales, revue documentaire	
2. Quel est le niveau de rétention des connaissances clefs sur l'hygiène au niveau des familles et des enfants ?	Rapport, visites de terrain, Interview avec les populations Réunion de groupe	
3. Quel est le niveau d'autonomie des maçons formés dans le volet ASPAR (Appui au Secteur Privé de l'Assainissement) ?	Discussion avec les maçons, Discussions avec les animateurs, terrain	
4. Quelles pourraient être les opportunités de collaboration avec l'OREPA, en particulier concernant le développement du secteur privé de l'assainissement ?	Rendu auprès des autorités, Discussions avec les acteurs, Visite de terrain, interview et Réunion de groupe	
5. L'instabilité politique, sociale et économique peuvent-elles remettre en question la viabilité des résultats atteints ?	Articles, TV, Discussion avec les différents Acteurs du projet, visite de terrain, Interview avec les populations	

DISCUSSION

1/ Les populations ont intégré le « premier stade » *i.e.* l'arrêt de la DAL (défécation à l'air libre) et se sont habitués à utiliser (sauf de très rares cas) leurs latrines. La mission terrain a permis de constater que les latrines familiales disposent majoritairement d'un abri et que certaines actions de déplacement sont réalisées (fouille en cours) . Ceci confirme une bonne appropriation de la latrine.

Afin de favoriser l'appropriation des latrines familiales et scolaires, il est opportun de poursuivre le suivi de ces systèmes d'assainissement après leur pose. L'idée est

d'accompagner les usagers pour l'entretien de leurs latrines, les actions de déplacement, l'amélioration des abris de latrine, l'augmentation de la durabilité des ouvrages, etc.

IA (grâce aux travaux des animateurs) passe après un an pour suivre les latrines familiales. Il serait utile de raccourcir les délais en termes de suivi.

Une boîte à « idées » peut être une possibilité simple de contact » pour permettre aux populations d'exprimer leurs besoins et se sentir impliquer dans la démarche.

Il est vrai que certaines populations sont attentistes, mais proposer une prise de contact simple, pourraient permettre aux populations d'exposer leurs besoins. Les populations doivent être mieux accompagnées sur du long terme

2/ 713 familles ont reçu un conseil individuel du juillet 2019 à juin 2020 (première année du programme). De forts progrès sur la connaissance des populations ont été constatés. Il est important de répéter ces formations en incluant les nouveaux arrivants afin de pérenniser les actions en termes d'hygiène (lavage des mains, eau de boisson, etc.). Concernant les écoles, les questionnaires avant et après formations sont des outils qui sont à systématiser afin de valoriser l'enfant et son apprentissage.

Il serait intéressant de former les enseignants à dispenser cette formation « hygiène » en collaboration avec la DINEPA.

3/ Les maçons rencontrés sont autonomes et indépendants. La construction de dalles est un revenu complémentaire à leurs activités. Lors des discussions, il a été évoqué la possibilité de former plus de maçons. A ce questionnement, les personnes ont répondu que ce n'était pas nécessaire. Il est difficile de savoir si c'est par peur de la concurrence ou le manque de demandes.

4/ Il faut continuer et améliorer la discussion avec la DINEPA, favoriser le plaidoyer et organiser des rencontres communautaires. Il serait intéressant de proposer un transfert de compétences vers l'OREPA responsable des actions opérationnelles en matière d'ouvrages hydrauliques (eau et assainissement) en termes de formations, gestion technique et

administrative des ouvrages hydrauliques : entretien, maintenance, gouvernance. La gestion locale et communautaire des ouvrages hydrauliques doit être un objectif pour une continuité et une pérennisation des actions.

TABLEAU RECAPITULATIF DES POINTS FORTS ET FAIBLES

VIABILITE DURABILITE			
Points positifs			
	Connaissance d'hygiène améliorée		
		Mise en pratique du traitement de l'eau	
Formation des maçons et autonomie de ceux ci			

Formation des maçons

La formation en termes de viabilité et durabilité est très bonne.

IA pourrait essayer de proposer des formations gratuites, en échange par exemple contre la fabrication de deux ou trois dalles bombées

Suivi des programmes

Même si IA a mis en place un suivi, il convient de renforcer celui-ci avec des points réguliers avec les acteurs et les institutions haïtiennes surtout l'OREPA. Il sera important de consolider le rôle des CASEC et TEPAC.

DISCUSSION SUR LES RESULTATS ATTENDUS ET ATTEINTS

Dans quelle mesure les résultats et indicateurs de performances présents dans le cadre logique du projet ont été atteints ? Quel est le degré d'atteinte des objectifs du projet ? Quels sont les éléments d'explication justifiant ces écarts éventuels ?

L'ensemble des résultats présentés sont à la fin de décembre 2021 soit 6 mois avant la fin du cofinancement (juin 2022).

RESULTAT 1 : Les familles sont sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène sont améliorées.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de familles sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène. Le programme a permis d'atteindre 2217 familles à Thomonde et à Maïssade contre un objectif fixé de 4000 familles, soit 55% du résultat atteint.

Résultat 1. Les familles sont sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène sont améliorées.	Formation en groupe PHAST (nombre de familles)	Suivi individuel, Visite domiciliaire (nombres de familles)	Total
Thomonde	56	769	825
Maïssade	1392	0	1392
Total	1448	769	2217

Le tableau suivant montre les résultats dans le milieu scolaire.

Zone cible	Écoles	Enseignants formés	Élèves
Thomonde	2	16	220
Maïssade	4	20	375
Total	6	36	595

L'objectif sur une durée de 3 ans est de 40 enseignants et 850 élèves formés. Aujourd'hui, 90 % des enseignants ont reçu une formation Hygiène et 70% des élèves également. Ce sont d'excellents résultats. Cette mobilisation est massive. Ces formations sont soldées par des questionnaires réalisés par les écoliers dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Taux de bonnes réponses (moyennes par sujet traité)	Lavage de mains	Eau de boisson	Latrine
Questionnaire initial	50%	58%	45%
Questionnaire final	91%	95%	85%

Le résultat du questionnaire final montre des résultats supérieurs à 85%. Il y a une compréhension et une adhésion de l'équipe pédagogique et des élèves.

La mobilisation particulière d'un chargé de mission sur le volet scolaire a favorisé l'ancrage des connaissances.

RÉSULTAT 2. L'accès à l'assainissement et à l'eau potable est durablement amélioré dans les localités ciblées.

Durant 3 ans, les objectifs à atteindre sont

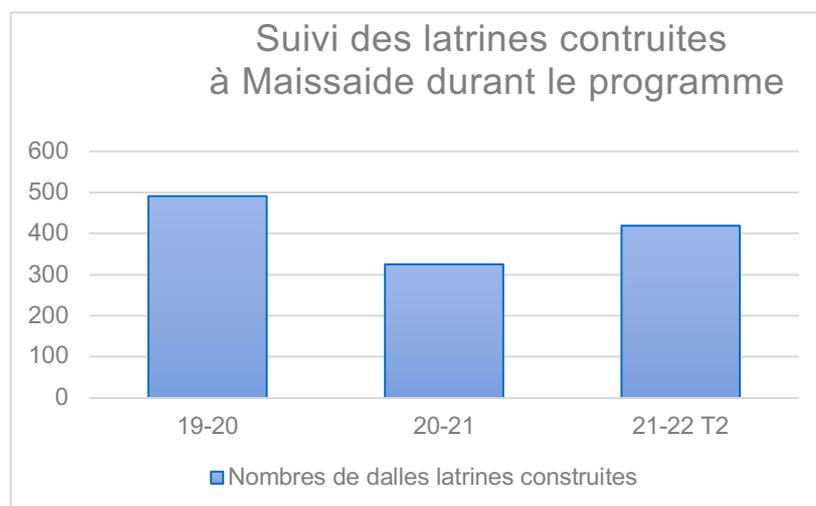
- 1 480 latrines familiales construites pour 7400 utilisateurs
- 7 latrines scolaires construites pour environ 850 élèves
- 6 points d'eau aménagés pour 900 usagers
- 32 sources étudiées

A propos de l'assainissement, le tableau ci-dessous le nombre de latrines familiales construites sur Thomonde et Maïssade.

Zone ciblée	Nombres de dalles latrines construites				Utilisateurs
	19-20	20-21	21-22 T2	Total	
Thomonde	146			146	730
Maïssade	491	325	419	1235	6175
TOTAL	637	325	419	1381	6905

Concernant l'accès à l'assainissement : **le taux de latrines familiales atteint 93% de l'objectif à la fin du programme.**

Le programme concernant la mise en œuvre de latrines familiales est une réussite comme on peut le voir sur le graphique à Maïssade.



Sur la même période, seules deux latrines scolaires ont été construites (école de Wode, zone de Thomonde) soit 29% de l'objectif a été atteint

Le taux de couverture est passé de 12 à 46% (objectif 80% par commune).

Au vu des résultats, il serait souhaitable de comprendre pourquoi le taux de latrines scolaires est trois fois moins important que les latrines familiales afin d'atteindre la même dynamique. Pour les latrines scolaires, il serait primordial d'intégrer la DINEPA et l'OREPA car cela reste un établissement public.

Le tableau suivant présente les résultats concernant l'accès à l'eau.

	Sources étudiées	Points d'eau	Nombre de familles bénéficiaires directes	Nombre d'usagers
Thomonde	1	1	40	200
Maïssade	67	1	60	300
TOTAL	68	2	100	500

Durant le programme, 68 sources ont été visitées, dont :

- 39 clairement non captables

- 10 captables
- 7 captées mais ayant besoin d'une réhabilitation
- 12 sources qui méritent une étude de faisabilité plus approfondie.

Le nombre de captages réalisés est faible. Seuls deux captages d'eau ont été réalisés ce qui correspond à 500 usagers locaux. Le résultat attendu sur 3 ans pour les points d'eau a été atteint à 56% en termes d'usagers ce qui correspond à 2 points d'eau sur 6 points d'eau objectées.

Les ressources d'eau doivent faire l'objet d'un suivi régulier (qualitative, quantitative, entretien et maintenance). Une zone de protection des captages devrait être établie, notamment à Maïssaide, car le captage se trouve au bord d'un chemin très fréquenté menant à l'un des marchés les plus importants de la commune.

La ressource en eau devrait l'objet d'une attention particulière en termes de protection, suivi des analyses, etc. dans le programme.

Photo de la visite du captage MATIKA



RÉSULTAT 3. Les acteurs locaux sont activement impliqués dans la gestion et l'entretien des aménagements.

Ce tableau présente les acteurs locaux et leur implication dans la formation pour la gestion et l'entretien des aménagements :

Indicateurs résultats 3	Résultat cible 3 ans	Total	%
Maçons formés pour réaliser des dalles de latrines	14	12	86%
Maçons formés pour l'aménagement de sources	4	4	100%
Comités d'usagers de point d'eau formés et reconnus par la DINEPA	7	1	14%
Agents d'entretien formés à l'entretien et à la maintenance préventive des ouvrages hydrauliques	7	2	29%
Comités de parents formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aptes à retransmettre les connaissances acquises	8	6	75%
Enseignants formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aptes à transmettre les connaissances acquises aux élèves	40	36	90%
TEPAC impliqués dans la mise en œuvre du projet	3	2	67%

Les objectifs cible du programme concernant la formation des maçons et des parties prenantes **sont majoritairement atteintes** avec des résultats entre 67% et 100% de l'objectif attendu sur 3 ans.

La formation des comités d'usagers de points d'eau et des agents d'entretien est inférieur à 30% de l'objectif attendu. Ceci peut expliquer l'inexistante de l'entretien et la maintenance préventive des ouvrages hydrauliques. Pour remédier à cela, il serait important de communiquer avec la DINEPA et OREPA pour comprendre des enjeux sanitaires et les conséquences d'un manquement du suivi de ces ouvrages. La mise en œuvre d'un service de l'eau et de l'assainissement (maison de l'eau et de l'assainissement) local pourrait être une solution pour un suivi des ouvrages hydrauliques et un accompagnement des comités d'usagers des points d'eau, des agents d'entretien (formation, etc.).

RESULTAT 4. Les techniques de sensibilisation et de construction de latrines sont diffusées dans le département du Centre et facilitent l'émergence d'un marché privé de l'assainissement.

- 52 localités touchées par des activités d'information sur les solutions techniques en assainissement
- 50 maçons formés comme autoentrepreneurs sur l'offre de services en assainissement rural
- 12 documents de capitalisation partagés avec la DINEPA

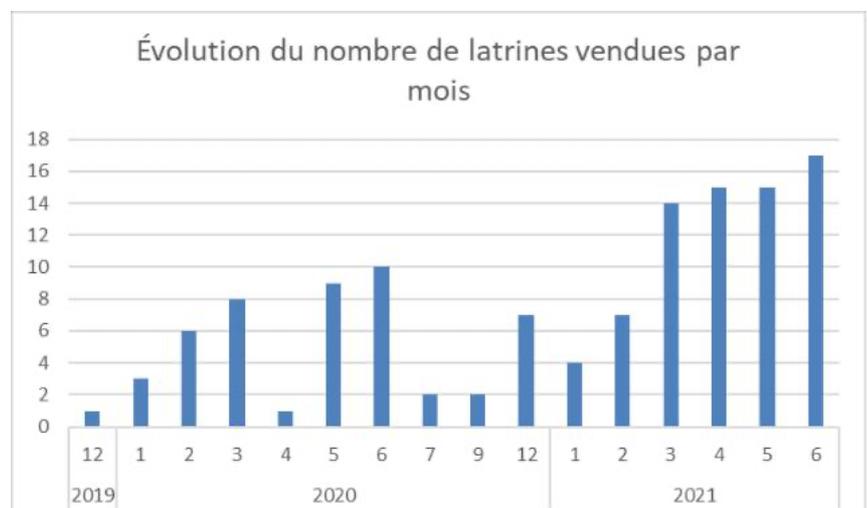
547 familles → une visite domiciliaire (démarchage en porte-à-porte), et

271 adultes → des réunions de présentation de la dalle bombée comme solution économique pour disposer d'une latrine améliorée durable.

L'analyse des effets de ces démarches montre que sur le total des dalles vendues par les agents :

- 78% des acheteurs ont reçu au moins une visite domiciliaire,
- 36% ont assisté à la réunion de présentation à la suite de la visite domiciliaire
- 20% des acheteurs n'ont pas reçu de visite domiciliaire ni d'animation de vente, mais ont entendu parler de la dalle et ont contacté l'agent commercial directement
- 42% ont pris leur décision d'achat uniquement à la suite de la visite domiciliaire.

L'évolution du nombre de latrines vendues par mois, montre que cette approche est sensible au démarchage (varie selon l'agent local ou non, la durée du démarchage, les échanges réguliers, etc.).



Les objectifs de l'ensemble du programme sont atteints avec une variabilité pour chaque résultat en fonction des activités réalisées. Généralement, ce sont des actions en lien avec la DINEPA et /ou l'OREPA concernant le suivi et la formation des agents techniques.

Les approches communautaires et privées n'ont pas l'air d'impacté directement sur le taux de recouvrement en assainissement, ce qui reste positif et montre l'intérêt d'adapter la stratégie à la population. Il est néanmoins important d'inclure les familles sans revenus, les plus vulnérables.

La mise en œuvre de maintenance préventive, d'entretien et de suivi des ouvrages hydrauliques est complémentaire du programme pour pérenniser le travail réalisé.

Nous n'avons pas eu à notre connaissance des 12 documents de capitalisation partagés avec la DINEPA.



Photo de gauche :
Restitution à chaud à la
DINEPA/OREPA
HINCHE

RECOMMANDATIONS

1. Eau & assainissement

Favoriser la récolte d'eau de pluie avec la mise en œuvre d'actions qui pourraient être inclus dans le programme :

- Exemple d'action pour une meilleure récolte d'eau de pluie, installations des pluviomètres (il existe des petites stations accessibles financièrement qui récoltent des données météo)

Suivre les ressources en eau : il est primordial pour limiter le risque sanitaire de suivre qualitativement et quantitativement la ressource en eau

- Exemple d'action : Achat d'un kit de test pour eau, sous formes de valises transportables très efficaces : turbidité, pH, etc. (<https://www.lovibond.com/fr/PW/L%E2%80%98analyse-de-l%E2%80%98eau/Produits/Kits-d%E2%80%99analyse>)
- Des achats de kits Choléra peuvent permettre des tests rapides : www.omnivistech.com Lotte Vandewalle Business Operations Manager OmniVis Inc. +32 496 06 82 45

Suivre les ressources en eau : Établir un fichier de documentation technique sur les ouvrages hydrauliques dans les établissements publics comme l'école, sur les captages, bibliographier les différents ouvrages avec fournisseurs, etc.

Mettre en œuvre une zone de protection des captages afin de limiter l'altération de la ressource en lien avec l'OREPA et la DINEPA.

- Une politique de protection des captages des ressources d'eau peut être initiée pour limiter les risques sanitaires. Cette politique d'utilité publique permettra une pérennisation de la ressource en eau.

Développer l'installation du système autonome de chloration WATA

(<https://antenna.ch/fr/activites/eau-hygiene/nano-wata/>).

- La chloration permet une conservation de l'eau, il serait important d'initier une discussion avec les partenaires OREPA et DINEPA sur la mise en œuvre de traitement local.

Poursuivre l'appui aux familles pour la construction de latrines individuelles.

Élaborer une stratégie permettre localement aux populations l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques avec l'OREPA et la DINEPA

- Par exemple la mise en place d'une maison ou service de l'eau et de l'assainissement. Ceci aurait pour engagement de renforcer les capacités locales, de structurer la gouvernance de l'eau en incluant le risque sanitaire. Il est primordial de créer un centre communautaire afin de transférer les compétences, donner les outils nécessaires pour une autonomie des communautés à la gestion des captages ou autre. Ce lieu peut permettre de créer un lien entre les CPE, les TEPAC et l'OREPA pour une meilleure gestion locale.

Approfondir la capitalisation du programme avec les différentes méthodologies mises en œuvre (assainissement privé, travail communautaire, etc.)

- Il serait intéressant d'étudier les retours d'expériences depuis le démarrage du programme en fonction des zones ciblées, des approches afin de capitaliser les acquis.

2. Bonne utilisation de l'eau et les pratiques d'hygiène

Mettre en place une base de données « formations ». Le centre de formation d'OREPA pourrait être également le relai pour former les familles.

3. Autres recommandations (planification, actions, etc.)

Soutenir la question de l'intégration des femmes dans le programme et continuer à soutenir l'intégration des femmes dans les équipes d'IA

Soutenir l'intégration des quelques associations locales afin de renforcer les capacités locales. Plusieurs leaders communautaires se sont montrés pro-actifs concernant le micro-crédit. IA peut jouer le rôle d'intermédiaire en mettant en relation les communautés (qui pour diverses raisons ne sont pas de relations avec les autres, pour éviter un isolement des communautés.

Soutenir le micro-crédit ou TSIPA (avec l'intégration des associations locales citées ci-dessus)

Inclure des politiques des gestions des déchets et d'accès à l'électricité

Démarrer un cycle de partenariat avec nouvelles communes

Uniformiser les bases de données : les fichiers doivent être transmissibles à des tiers sans explication, elles doivent être compréhensibles de tous, voir réaliser plusieurs fichiers.

Clarifier les stratégies (passer de l'oral à l'écrit) capitaliser les acquis : les responsables de zones (programmes) doivent mettre à jour les stratégies employées, de nouveau, elles doivent être compréhensible pour tous, et mieux transmise : quid du travail communautaire ? Comment sont tenues les listes des bénéficiaires ? Les mises à jour, créer des fiches par exemple, ne pas tout regrouper sous un seul fichier.

Créer une stratégie de sortie pour les communes du programme

Développer ou intégrer le concept « do not arm » : Do no Harm (ne pas nuire) est, de la part de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, un essai de monitoring de leurs activités ayant pour but d'éviter d'aggraver le climat d'instabilité et de violence.

https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/themen/fragile-kontexte/92757-tip-sheet-do-no-harm_FR.pdf

LIMITES DE L'ÉVALUATION

Depuis plusieurs décennies, Haïti est confronté à des défis socio-politiques, sécuritaires et économiques récurrents qui trouvent leurs origines essentiellement dans des problèmes systémiques et structurels profondément enracinés. De plus, le pays est également très exposé aux aléas du climat et aux effets du changement climatique. Il est évident que cela pérore toutes actions en Haïti, entrave les activités des évaluatrices et la qualité de l'intervention sur le terrain.

L'évaluation de terrain s'est déroulée sur une dizaine de jours. La durée est un facteur limitant pour prendre connaissance de plusieurs années de programme. A cela, les zones ciblées sont particulièrement excentrées et difficiles d'accès.

La situation politique tendue ne rend pas les conditions de travail sereines ;

Néanmoins, toutes les zones et visites ont été effectuées, les principaux intervenants rencontrés et les populations interrogées. Une rencontre collective a été réalisée avec 83 personnes à Ramier.

L'analyse quantitative de l'évaluation est basée la revue documentaire produite par IA. La prise en main de la mission par nos services a permis une appréciation qualitative indépendante des effets du programme.

Photo de droite : Le Boss *Dieussel confectionne une dalle à HINCHE, et Wanderson responsable IA



CONCLUSION

L'évaluation externe concerne un programme qui inclut trois volets : Hygiène, Assainissement et Eau potable menés par Inter Aide dans les zones de Maïssade et Thomonde sur trois années.

Ce sont des zones reculées avec des accès faibles aux besoins essentiels. Les objectifs du programme ont été identifiés en raison des taux d'accès aux services de base faibles. Les résultats obtenus sont hétérogènes selon les activités

Concernant la sensibilisation et la formation à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène, les résultats sont meilleurs en milieu scolaire. Les équipes d'IA ont su mettre en place une stratégie efficace au près des enseignants qui sont formateurs et acteurs de la formation. La sensibilisation des familles est en voie d'être atteinte avec 50% de l'objectif atteint.

Le volet assainissement présente des résultats à courts termes excellents pour les familles. Il y a eu une augmentation de la couverture avec 93% du nombre de latrines familiales atteints. Dans ce programme, IA a su adapter sa stratégie à la politique mise en place par DINEPA « 0

subvention ». IA a proposé une approche privée avec l'accompagnement pour la mise en œuvre d'une installation à prix coutant et une approche communautaire, aucun ouvrage d'assainissement individuel ne soit subventionné, les familles se sont engagées à « échanger » l'appui du projet contre des journées de travail pour protéger leur ressource en eau.

IA s'est trop focalisé sur la dalle bombée, même si celle-ci à de grands avantages (prix, utilisation, déplacement) et pour la suite de ses activités IA doit rééquilibrer l'ensemble de ses objectifs.

Dans le volet d'eau, seuls deux captages d'eau ont été mis en route. De ce fait l'accès à l'eau n'a pas eu le succès est escompté.

Il est important d'inclure la gestion des ressources en eau et leur protection.

De manière générale, la capitalisation des acquis est une donnée précieuse qui permettrait aux équipes de mettre en valeur leurs savoirs, faciliter le transfert des compétences, etc. La mise en œuvre d'une équipe chargée de la maintenance préventive et l'entretien des ouvrages hydrauliques sont essentiels également.

Les souhaits des bénéficiaires

Être aidé pour la construction d'infrastructure

Être soutenu pour l'éducation agricole et environnementale

Continuer d'être soutenu pour la construction (dalles) de latrine

ANNEXES

Un bénéficiaire à Ramier, et ses latrines, avec toit en « Taches ».



Annexe 1. Nombre d'interviews réalisés

Interviews individuels :	38 personnes (y compris animateurs, boss, responsable...)	
Focus groupe	3	Total des personnes 104
Magistrat	1 de Maïssade	
Écoles	2	
Captage	3	
Boss	2	
Leaders communautaires	10	

Annexe 2. Lieux visités planning de l'évaluation

15 mai Arrivée MIREBALAIS
16 mai BALANDRY
17 mai BALANDRY
18 mai HINCHE
19 mai MAÏSSADE
20 mai RANTHIONOBY
21 mai RAMIER
22 mai MAÏSSADE
23 mai HINCHE
24 mai restitution DINEPA -HINCHE

Annexe : rapport terrain : Détails des visites dans le rapport de terrain

Bibliographie :

Base de données ASPAR

- Compte rendu des échanges DINEPA - OREPA - Interaide+DH
- CR Réunion IA-DINEPA - 2019-02-05- VF
- Fiche Projet ASPAR VF
- Présentation projet ASPAR 2021

Enquêtes initiales (HAE Maïssade, BDD Maïssade)

Base de données HAE Scolaire

- BDD Ecoles Maïssade 2021.xlsx
- BDD Ecoles Thomonde 2019.xlsx
- Etap 0 - Guide RP pour le volet Hygiène dans les écoles.pdf
- Etape 0 - Gid animaté intérieur.docx

Rapports d'activités :

- 220405 Tableaux reporting actualisé année 3 T2.xlsx
- Rapport d'activité_HAE Haïti_juillet19-juin20_Inter Aide_AESN (1).pdf
- Rapport d'activité_Haïti 1090106(1)2020_juillet20-juin21_Inter Aide_AESN (1).pdf